

Exportation de chênes

Fransylva Indre appelle à créer de la valeur localement

Avec la reprise économique mondiale, la demande en bois, et en particulier en chêne, est en forte augmentation en France. Dans l'Indre, la ressource est très présente, mais les capacités industrielles de transformation du bois doivent se moderniser pour accompagner le développement de ses usages.

Le chêne est une ressource importante pour la région Centre-Val de Loire, première productrice de chêne de qualité supérieure en France¹. Il représente plus de la moitié du bois d'œuvre produit par les transformateurs régionaux². Pour que le chêne reste français du producteur au consommateur, Fransylva Indre appelle toute la filière forêt-bois à investir et innover dans la première et la deuxième transformation locales.

Un procès injuste

Depuis plusieurs mois, la filière et les forestiers sont mobilisés pour approvisionner les exploitants et les scieries françaises en chêne. Pourtant, dans l'Indre, comme ailleurs en France, certaines voix continuent à accuser les propriétaires de vendre leurs grumes aux plus offrants au détriment des scieries françaises. « *Mis à part quelques forêts où il y a des ventes de bois régulières, les propriétaires de forêts de taille moyenne ne font bien souvent qu'une seule coupe dans leur vie ; celle-ci a une forte valeur sentimentale. Les propriétaires sont aussi contrariés que les premiers transformateurs de voir leurs arbres partir à l'export* » souligne Laurence de Gressot, présidente de Fransylva Indre.

La création de valeur ajoutée localement

Si la meilleure qualité de chêne est transformée en France, se pose la question d'une valorisation locale des chênes de qualité secondaire. De plus, un certain nombre de grumes très peu transformées sont exportées. « *Nous avons la chance d'avoir encore des scieries dans l'Indre qui réalisent, par exemple, des poutres et des planches, mais nous manquons de grandes unités de seconde transformation* ». Laurence de Gressot ajoute : « *L'engouement autour du chêne se fait par ailleurs parfois au détriment d'autres essences. Les essences feuillues comme le merisier, le cormier ou le frêne ne trouvent pas de débouchés* » ajoute-t-elle.

Le juste prix du chêne

Pour les propriétaires, il est essentiel que le chêne, qui impose un travail sylvicole sur au moins quatre générations, soit vendu à son juste prix. « *Le propriétaire forestier a un objectif de gestion durable, mais encore faut-il qu'il ait les moyens de renouveler et d'entretenir sa forêt. Les transformateurs doivent accepter qu'à l'instar de toutes les matières premières, le bois ait un prix supérieur à celui des années 1980* » estime Laurence de Gressot.

Contact Presse : Naomi Fongang-Fotsing / n.fongang-fotsing@ohwood.fr / 06 61 21 26 82

¹ CRPF Ile-de-France Centre, « La forêt privée en région Centre », 2014.

² Agreste, « Récolte de bois et production de sciages en 2019 », mai 2021

A propos de Fransylva Indre

Fransylva Indre représente les propriétaires sylviculteurs auprès des acteurs de la filière forêt-bois, de l'Administration et du département et de la Région. Le Syndicat informe les forestiers privés sur les questions sylvicoles, environnementales, cynégétiques, économiques et juridiques. Ainsi il leur fournit des moyens pour gérer sereinement leur forêt en acteurs responsables et les incite à s'engager dans une gestion forestière durable.